

*La Lettre de l'Association Roger Garin*  
(anciennement : *Les Amis du Long Séjour*)

**n°105      janvier 2009**

site Internet : <http://www.geriatrie-albi.fr/somARG.html>

**EXCELLENTE ANNEE 2009 à tous : résidents,  
familles, soignants, bénévoles**

**Bilan temporaire et sommaire de l'année écoulée :**

Des agendas annuels pour 2008 pour la programmation du travail infirmier.

Une rose pour chaque résident (e) pour son anniversaire.

L'organisation d'un concert annuel en 2008 comme chaque année depuis 2004.

La subvention de spectacles donnés dans nos murs dont celui avec l'un des frères Pradelles qui se renouvellera en 2009.

La subvention de matériels nécessaire à l'animation.

L'achat d'un dictionnaire d'italien – français pour pouvoir mieux communiquer avec certains résidents.

La venue de la chanteuse de Vocal Colors pour la messe de Noël le 22 décembre 2008 (Ave Maria, Hymne à l'Amour).

L'envoi de cartes de condoléances le plus souvent possible pour les familles endeuillées.

Les 114 photos pour le repas de Noël prises par le médecin du service et dont le développement a été pris en charge par notre association.

La rédaction d'une lettre d'information et de réflexion sur les conditions d'hébergement et de soins en Soins de Longue Durée. Une liberté d'expression et de ton qui est totalement nouvelle dans le monde de la santé.

L'achat d'un écran plasma pour la salle à manger du rez-de-chaussée. Nous envisageons de commander un deuxième plasma pour la salle à manger du secteur jaune du côté Sud, le seul espace collectif qui n'est pas encore équipé.

Trois appareils à tension automatiques que nous n'aurions pas pu obtenir par le centre hospitalier.

L'organisation de deux soirées de formation en 2008 sur la prise en charge de la douleur et sur la législation relative à la fin de la vie.

Pour 2009 est prévue une soirée, le 27 février relative aux troubles du comportement chez la personne âgée (voir l'annonce de cette réunion dans cette lettre).

Nous avons effectué un placement de 4000 Euros sur un livret d'épargne (compte Crédit Agricole) afin de participer à un projet de jardin aménagé du côté Ouest du bâtiment.

Nous avons acheté des nécessaires de toilette au début de 2008.

## **Annonces**

### **Réunions :**

- ❖ La cinquante sixième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 5 février 2009 de 10 h 30 à 12 heures à la salle du Conseil d'Administration du Centre hospitalier. Il s'agit ici d'une réunion régulière qui se tient depuis le jeudi 3 octobre 1996 afin de faire le point sur les problèmes des personnes âgées pour leur venir au mieux en aide. Il ne s'agit donc pas d'une réunion associative au sens strict. Elle est ouverte à tous les intervenants professionnels, bénévoles ou associatifs.
  
- ❖ L'Association Roger Garin vous convie à une réunion-débat sur le thème suivant :

### **« Les troubles du comportement chez la personne âgée »**

Intervenant : Dr Bernard Pradines, gériatre au centre hospitalier d'Albi

Cette assemblée-débat est destinée à toute personne, soignant, famille ou autre, intéressée par ce thème.

Elle se tiendra le vendredi 27 février 2009 de 20 heures 30 précises à 22 heures à la salle à manger du 1er étage du service de Soins de Longue Durée.

L'exposé sera suivi d'un débat. Les questions ou remarques écrites sont souhaitables : les adresser à Monsieur René Manteau, infirmier, Service de soins de Longue durée, 81013 ALBI Cedex ou au Dr Bernard Pradines :

- par courrier postal à la même adresse
- par e-mail : [bpradines@aol.com](mailto:bpradines@aol.com)

- par téléphone sur le répondeur-enregistreur suivant : 05 63 47 44 60

**Concert de 2008**

# **RACINES DU GOSPEL**

**GROUPE GOSPEL – VOCAL -  
COLORS**



**SAMEDI 6 JUIN 2009**

**à 21 heures**

***Cathédrale Sainte Cécile, Albi,  
81000***

organisé par l'Association Roger Garin  
au bénéfice des personnes âgées  
Soins de Longue Durée (Long Séjour) du  
Centre Hospitalier d'Albi.

# **ENTREE GRATUITE**

## **PARTICIPATION LIBRE A LA SORTIE**

**Rappel : notre adresse du site Internet associatif a changé. Désormais vous devez saisir :**

<http://www.geriatrie-albi.fr/somARG.html>

**Vous pouvez aussi accéder au site par la page principale : <http://www.geriatrie-albi.fr> et en cliquant sur le lien de l'association Roger Garin.**

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse Internet : vous recevrez ainsi les mêmes informations –et d'autres- en faisant faire des économies à votre association.

### **Extrait du Projet de règlement intérieur de l'Association Roger Garin**

#### **Compte associatif**

Les personnes bénéficiant de la possibilité d'utiliser le compte associatif n'engagent pas de dépense supérieure à 100 Euros sans avoir sollicité l'avis du Conseil d'Administration, au moins par courrier postal ou électronique.


Les dépenses ne seront engagées qu'après vérification ou certitude que le Centre hospitalier ne peut pas ou ne veut pas se rendre acquéreur de l'objet ou du projet envisagé.

L'exception concerne les sommes ayant transité par l'animatrice qui seront laissées à sa libre disposition.

## **Le Bulletin Interprofessionnel du centre hospitalier**

publie ce texte dans son numéro de décembre 2008 :

**ACTU...USLD**



**Le service de soins de Longue Durée en fête.....**

Les résidents du Service de Soins de longue Durée, tiennent à présenter leurs vœux à l'ensemble des personnes du Centre Hospitalier d' Albi. Ils souhaitent également remercier les familles, les personnels et les bénévoles de leur participation active à toutes les manifestations de l'année 2008.

En effet, grâce au dynamisme de chacun les animations habituelles ( ex : Chorale par les VMEH , concert annuel par l'ARG , offices religieux avec sortie annuelle par l'aumônerie etc...) ont pu être poursuivis, mais des animations nouvelles telles que la Kermesse, les repas à thèmes comme grillade, paella ont vu le jour sans compter les nombreux ateliers conduits en collaboration avec les étudiants du Lycée Ste Cécile.

Un petit clin d'œil et un grand merci à Geneviève Millet ( cardiologie) et à toute l' équipe de Pédiatrie qui fabriquent des lots pour la kermesse de 2009.

*A tous et à toutes une très bonne année 2009.*

## **Le billet d'humeur du Docteur à propos des récentes erreurs médicales et infirmières médiatisées :**

Les erreurs sont fréquentes dans le domaine de la santé comme dans les autres secteurs professionnels d'activité.

Quel soignant n'en a pas commis au moins une dans sa carrière ?

Le problème n'est donc pas d'abord de punir d'éventuels coupables mais d'éviter au maximum que les erreurs se produisent, ou plutôt se reproduisent. Pour cela, il convient de procéder à une analyse méthodique des événements sans conclure trop vite, ce qui serait très mauvais pour les familles accablées et pour les soignants concernés qui le sont aussi. Enfin, afin qu'elles soient connues et donc mieux analysées, il ne faudrait jamais que les erreurs soient utilisées dans un but de gestion des personnels, c'est-à-dire constituer un argument à géométrie variable contre tel ou tel soignant plus ou moins obéissant. Vaste programme.

En somme, l'erreur devrait être d'abord une opportunité pour améliorer la sécurité des soins et non pour stigmatiser tel ou tel acteur. A condition de ne pas tirer des conclusions hâtives avant d'avoir compris et diffusé tous les facteurs qui y ont contribué. De ce point de vue, il est intéressant de constater que l'erreur de St Vincent de Paul, ou plutôt ce qui semble une erreur dans l'administration d'un produit injectable, a immédiatement été suivie d'une polémique qui montre à quel point les acteurs de notre système de soins sont actuellement à cran et peu enclins à attendre avec patience les réponses aux questions posées par ce type d'accident. Cette situation est liée à la diffusion immédiate des informations, au sentiment des salariés du service public d'être mal aimés par des décideurs qui n'ont d'yeux que pour la libre entreprise et surtout à la situation difficile de nos hôpitaux.

Ceci dans un contexte d'explosion démographique, en particulier du grand âge. Ce qui n'empêche pas, par exemple, de diminuer les lits de manière drastique, par exemple dans le secteur des soins de longue durée. Même si ceci n'a probablement rien à voir avec cela, les nerfs sont à vif.

Pas très bon pour se poser calmement les bonnes questions face à l'horreur de l'erreur.

|  |
|--|
| <b>Je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2009</b> |
|--|

Désormais, les adhésions et parrainages ne concernent que l'année 2009

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet :

Je verse 8 Euros à l'ordre de : Association Roger Garin.